

# POURQUOI DES AIRES PROTÉGÉES ?

*Si dans les zones densément peuplées,  
la réponse peut paraître évidente,  
la question mérite d'être posée  
d'une manière plus générale.  
Réflexion.*

photo : C. Azetling

**A** lors que les toutes premières aires protégées d'Afrique ont été érigées à partir des années 1920, il est aujourd'hui de bon ton de prétendre que l'on doit protéger la nature – on dit maintenant la biodiversité – sans entraver les habitudes des populations rurales qui sont censées vivre en harmonie avec elle. Très souvent, les aires protégées d'Afrique sont ainsi présentées comme une forme de spoliation de ces populations, une séquelle du colonialisme.

On peut évidemment remettre en question le bien-fondé de la conservation dans son ensemble. Certains historiens, sociologues, anthropologues et économistes n'hésitent pas à le faire. Mais on aborde là un débat fondamental qui dépasse le cadre de cet article. Il est toutefois bon de rappeler que la crise d'extinction des espèces végétales et animales que nous vivons actuellement, et dont l'humanité est finalement la seule responsable, atteint de telles proportions – nous n'en sommes pourtant encore qu'au début – que beaucoup de scientifiques commencent à se poser de sérieuses questions sur l'avenir de notre propre espèce, en tous cas sur l'avenir de la civilisation que nous connaissons aujourd'hui.

Au-delà de tous les arguments esthétiques et éthiques en faveur de la conservation, se profilent donc maintenant des arguments beaucoup plus terre-à-terre : si l'Humanité ne change pas profondément sa façon de voir la nature, elle finira par mettre sa propre survie en danger. Les aires protégées ne doivent donc pas

ou plus être vues comme un luxe pour Occidentaux romantiques en mal de dépaysement, même si au début cette vision a certainement eu son importance, mais comme un instrument de gestion destiné à permettre la survie des systèmes biologiques dont nous dépendons.

Les premières réserves de faune et les parcs nationaux furent créés presque uniquement en savane, pour la protection de la grande faune, ce patrimoine unique du continent africain disparu ou presque de tous les autres continents au fur et à mesure de leur colonisation par l'homme moderne. Les réserves forestières ont aussi été créées face aux pressions agricoles grandissantes afin de maintenir des superficies de forêts pouvant continuer à produire les biens et les services que les sociétés humaines en retirent, le bois bien

sûr, mais aussi la protection des bassins versants et des sols, la production de plantes alimentaires et médicinales uniques, sans compter le gibier, seule viande consommée par les populations rurales d'Afrique centrale mais aussi source essentielle de protéines pour les populations urbaines. Mais cette utilisation, pour être durable, doit être strictement régulée, ce qui n'est pas le cas hors des aires protégées et difficilement mis en place en leur sein. Avec l'augmentation des populations, la dégradation accélérée des milieux naturels et finalement leur transformation totale sur de vastes surfaces, les aires protégées sont souvent devenues de vraies réserves naturelles, seuls espoirs de survie pour un nombre colossal d'espèces. Et, même si ces aires protégées ne peuvent être le remède



photo : M. Gimelfer



unique à tous les problèmes qui accablent la biodiversité, il est clair qu'elles sont au cœur de toute action de conservation.

Dans un pays faiblement peuplé comme le Gabon, ces propos peuvent paraître exagérés et on pourrait être tenté de croire qu'il est réellement possible de conserver la biodiversité du pays sans soustraire certaines parties du territoire à l'exploitation par l'homme. Ce serait méconnaître la signification même de cette diversité qui n'englobe pas seulement les espèces, mais aussi, et peut-être même surtout, leurs communautés et donc leurs interactions. Si ce dernier aspect était sans importance, il suffirait d'ailleurs de créer des zoos, des jardins botaniques ou des arboretums. Certains experts y pensent ! Or toute augmentation de la pression humaine sur les milieux naturels se traduit inévitablement par la perte de certaines espèces – pas nécessairement de grandes espèces spectaculaires –, par des changements radicaux dans la composition des communautés et donc par la perturbation des interactions maintenant la vitalité des systèmes écologiques. Au Gabon, la population humaine augmente comme partout et l'exploitation forestière est en forte croissance. De plus, la chasse constitue encore et toujours une activité essentielle. Même si on adopte rigoureusement les principes de l'exploitation à faible impact, il faut se rendre à l'évidence que

cet impact ne sera jamais nul et même souvent supérieur à ce qui aura été prévu sur le papier. Comment croire qu'avec une rotation de 25 ou 30 ans on va préserver des forêts dont certains arbres ont plus de 500 ans, surtout si l'on sait que ces très vieux arbres abritent des espèces d'orchidées, de fougères, de mousses et des lichens qui ne poussent pas ailleurs. Comment d'autre part faire coexister des hommes avec des animaux comme l'éléphant ou le potamochère qui s'attaquent à leurs cultures ? Comment imaginer que la chasse pourra valablement être limitée dans les concessions forestières et que les espèces protégées seront épargnées ?

Si toutefois on devait encore douter de la nécessité des aires protégées il suffit de se tourner vers les régions densément peuplées du Rift : l'est de la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Burundi (Figure 1) et certaines parties de l'Ouganda. Les forêts y ont été réduites à moins de 10% de leur superficie originelle. En dehors des quelques réserves restantes, la faune a disparu et la végétation naturelle réduite à quelques mauvaises herbes. Vivant à 100, 200 voire 400 habitants au kilomètre carré, la seule chance de survie des paysans de ces pays réside dans la production de leur propre nourriture au travers d'une agriculture intensive et de l'élevage mais cela n'est généralement pas suffisant car la lutte pour les ressources naturelles est à la base

de nombreux conflits entre les populations de ces régions. La forêt ne représente plus qu'un espace de terre à défricher et à mettre en culture. Pourtant, contre toute attente, les dernières réserves de forêt montagnarde qu'on trouve dans ces pays à l'est du Rift sont encore en assez bon état et abritent une faune bien plus dense que la majeure partie des forêts de la cuvette congolaise. Dans ces pays à haute densité de population, c'est donc tout ou rien : soit on crée des aires protégées et on peut garder une grande partie de la biodiversité ; soit on n'en crée pas et on est certain de tout perdre.

Bien sûr, en théorie, la coexistence de l'humanité et de la nature pourrait être une réalité mais pas tant que l'humanité ne fait qu'augmenter en nombre et accroître ses besoins sans limites. Notre Terre est un espace fini et, si quelque chose augmente sans contrôle, cela ne peut se faire qu'aux dépens d'autre chose, jusqu'à ce que le système craque. Se produisent alors catastrophes écologiques, économiques et sociales. En l'état actuel du développement humain, la création et le maintien des aires protégées sont une nécessité permettant de garder les équilibres naturels en deça des limites de rupture.

JEAN-PIERRE VANDE WEGHE  
ADIE, BP 4080 LIBREVILLE, GABON

CHARLES DOUMENGE  
FORAFRI, BP 4035, LIBREVILLE, GABON



photo : J.P. Vande weghe

*Il y a quelques siècles, la forêt recouvrait cette colline au Burundi. Aujourd'hui, à cause de l'érosion, tout un pan de la colline est impropre à l'agriculture. En milieu tropical, c'est la forêt qui est le capital; lorsqu'on la coupe, toutes ses richesses disparaissent avec elle, le sol aussi.*